



PROCES VERBAL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE FOOT LOISIR

Réunion du 24/02/2020 aux MESNEUX

Présidence : M. PARSZISZ Lionel

Présents : M. DONATI Maxime , Virginie François

Excusé(s) : Jérôme Romedenne (document fournis pour décision)

Non convoqué(s) : néant

Ouverture de la séance 18h

.Match entre Pouillon et les Aquatintiens du 16/02/2020

Le président donne lecture des courriels échangés entre les deux clubs.

Au vu des éléments (match qui devait se jouer en semaine, retard de la plateforme pour l'attribution d'un terrain dans un délai raisonnable pour le club de Pouillon) et non pas à 21 heures le vendredi.

Prenant en compte les difficultés à obtenir des créneaux horaires pour les clubs loisirs cette saison et le fait que le club de Pouillon n'a pas de terrain cette année que l'ensemble des clubs font en sorte de les recevoir.

Le président rappelle que nous sommes sur un challenge Loisirs qu'il y a un bon état d'esprit qu'il faut le maintenir, que les clubs continuent à échanger entre eux et se rendent les services auxquels ils sont habitués, je les en remercie encore.

La commission décide de faire rejouer le match à une date ultérieure, demande aux deux équipes pour convenir de manière fair-play avec la commission une nouvelle date de match qui au vu des engagements encore en coupe pour certains peut intervenir après les quarts de finale.

. Match reporté

- Sacy / Pouillon au 03/05/2020

la commission se réunira après les matchs de quart de finale de la coupe pour revoir les disponibilités de report.

Je vous invite tous à continuer dans l'esprit du challenge Loisir

ORDRE DU JOUR EPUISE

Le Président

Lionel PARSZISZ

Le Secrétaire

Maxime DONATI